

## Appel d'Offre 2020 du GRIO pour un projet de recherche collaboratif

Le Conseil Scientifique du GRIO vous informe que cette année, il lance un appel d'offre pour **un projet de recherche collaboratif de 50000€ consacré aux ostéoporoses**

Pour pouvoir déposer un dossier, il faut :

- Etre membre du GRIO à jour de ses cotisations
- Déposer le projet comme investigateur principal associé à au moins une autre équipe dont l'investigateur associé est également membre du GRIO et à jour de ses cotisations.
- La part de travail respective de chaque équipe doit être clairement détaillée dans la rédaction du projet ainsi que la part du budget afférente.
- La durée maximale du projet est de deux ans.

Le thème du projet de recherche doit concerner les ostéoporoses et comporter une partie clinique. Ce projet ne peut pas s'inscrire dans un projet plus global pour lequel un financement a déjà été obtenu.

Le financement peut porter sur les coûts de la recherche ou les salaires.

Les projets doivent être soumis en ligne à Mme Halouze ([patricia.halouze-ext@aphp.fr](mailto:patricia.halouze-ext@aphp.fr)) en remplissant la fiche de candidature et y adjoignant deux autres documents en PDF (la description du projet de 5 pages et le CV de l'investigateur principal avec ses publications ou de son équipe en lien avec le projet déposé). La rédaction doit être effectuée en anglais.

La date limite de dépôt des candidatures le 28-02 -2020 à 13h (heure française indiquée sur l'e-mail d'envoi).

Ces projets seront évalués par un jury issu du Conseil Scientifique du GRIO et d'évaluateurs extérieurs français ou étrangers.

Les résultats de l'Appel d'Offres seront communiqués le 30 Mars 2020.

Professeur Bernard CORTET,  
Président du GRIO

Professeur Pascal GUGGENBUHL,  
Vice-président recherche du GRIO